

Le Canada-Français : un phare allumé sur mille citadelles

Gaétan Gervais

Numéro 4, 1994

Le français, langue maternelle, en milieu minoritaire (suite et fin), de quelques auteurs, les centres de recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004489ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004489ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gervais, G. (1994). Le Canada-Français : un phare allumé sur mille citadelles. *Francophonies d'Amérique*, (4), 157–169. <https://doi.org/10.7202/1004489ar>

LE CANADA-FRANÇAIS¹: UN PHARE ALLUMÉ
SUR MILLE CITADELLES

Gaétan Gervais
Université Laurentienne (Sudbury)

Entre la baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse, et l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique, des centaines de communautés françaises parsèment le territoire canadien. Sur les îles de cet archipel canadien-français, la situation culturelle varie beaucoup selon que les communautés font partie de grandes concentrations comme au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, ou selon qu'elles vivent plus isolées. Au Nouveau-Brunswick, la communauté française forme le tiers de la population alors que le demi-million de Franco-Ontariens, bien que ne représentant que le vingtième de la population ontarienne, constituent néanmoins la plus grande minorité française du Canada après le Québec.

En 1991, une occasion unique se présenta d'examiner les communautés françaises du Canada. La Fédération des jeunes Canadiens français, un regroupement des associations de jeunes de toutes les provinces canadiennes (sauf du Québec), devenue depuis la Fédération de la jeunesse canadienne-française, avait mis sur pied *Vision d'Avenir*, un grand projet dont l'objectif visait rien de moins que l'étude de l'énorme, du pérenne, du troublant problème de l'assimilation chez les jeunes. Dans un premier volet, réservé à la recherche, on s'était donné pour tâche de préparer des études statistiques décrivant, sans fard, le problème actuel de l'assimilation; le deuxième volet était consacré à l'établissement d'une commission nationale composée de huit personnes, quatre «jeunes» et quatre «moins jeunes», à qui on demandait de préparer un rapport². Quatre volumes constituent aujourd'hui le résultat final de ce projet³. Provenant de régions et d'horizons différents, les membres de la Commission apportèrent chacun leur perception du problème de l'assimilation et leur expérience dans des milieux divers. Le mandat de la Commission était de proposer des «mesures précises pour contrer l'assimilation».

La Commission

Chéticamp, Moncton, Saint-Boniface, Willow-Bunch, Rivière-la-Paix, Maillardville, voilà autant de noms qui remuent dans notre mémoire collective le souvenir de luttes anciennes. Mais *Vision d'Avenir* allait obliger les membres de la Commission à confronter leur connaissance livresque, écho de leurs lectures de jeunesse, à la réalité des communautés minoritaires de langue française du Canada. Ainsi, au fil des mois, la lecture d'un grand nombre de mémoires, soumis par de nombreux organismes de toutes les provinces, la rencontre de plusieurs centaines de personnes, probablement les plus engagées dans leur communauté, tant jeunes qu'adultes, et surtout la visite de ces communautés françaises ont modifié l'image que chacun se faisait de la réalité française au Canada. La Commission s'est vite rendu compte que, s'il y a bien des raisons de pleurer sur le sort de ces minorités, il y en a davantage encore d'espérer. Le maintien de ces groupes culturels, envers et contre tout, nous donne raison de penser qu'ils vont continuer d'exister. Car visiter Cap-Saint-Georges, à Terre-Neuve, ou Gravelbourg en Saskatchewan, c'est acquérir du Canada-Français une connaissance plus nuancée et une compréhension plus sympathique des difficultés dans lesquelles évoluent les communautés minoritaires.

Dans un premier temps, la Commission s'est beaucoup interrogée sur ce qu'est la langue, la culture, le bilinguisme et sur divers autres concepts (acculturation, diglossie, semilinguisme, bilinguisme additif, bilinguisme soustractif, groupe ethnique). Tant de choses ont été écrites et dites à ces sujets! Trop peut-être. Car on éprouve vite le sentiment, quand on traite de ces questions, de se répéter ou de reprendre inconsciemment ce que tant d'autres ont dit ou écrit avant nous.

Les premières études qu'a produites Roger Bernard pour la Commission ont posé brutalement la question de l'assimilation. Un bilan de toutes les recherches effectuées depuis une décennie permettait de croire, comme le laissait entendre le titre provocateur de ce rapport, *Le Déclin d'une culture*, que la situation se détériorait. Cet ouvrage a suscité de fortes discussions, même à l'intérieur de la Commission, mais surtout à l'extérieur. Le deuxième tome de la recherche, *Le Choc des nombres*, brossait, de la question de l'assimilation, un portrait cru, chiffré, déprimant. Car il faut le dire sans ambages, l'assimilation continue de faire des ravages au Canada-Français, surtout dans les endroits les plus démunis. Certains peuvent se consoler en pensant que, dans l'Est ontarien ou dans le Nord-Est néo-brunswickois, l'assimilation ne cause pas encore un grand problème. Mais ailleurs, comme dans l'Ouest et à Terre-Neuve, on peut démontrer, chiffres à l'appui, que le taux de continuité linguistique (c'est-à-dire le nombre de personnes de langue maternelle française qui ont encore le français comme langue de communication à l'âge adulte) n'est que du tiers, ce qui donne un taux d'assimilation de l'ordre de 60 ou 70%. Cette donnée désolante atteste que les gouvernements provinciaux, après un siècle d'incurie, d'insouciance,

voire de persécution culturelle, récoltent aujourd'hui le fruit de leur méfait. Bien des facteurs sociaux, culturels et politiques permettent de comprendre pourquoi il en est ainsi, certes, mais la situation n'en est pas moins catastrophique. La Commission a d'abord voulu prendre la vraie mesure du problème avant de rencontrer les nombreux groupes qui avaient préparé des mémoires.

Il existait donc un problème de transmission de la langue, d'une génération à l'autre. La Commission espérait, à l'aide de ses études et grâce aux mémoires qu'elle recevrait, mieux cerner ce problème. L'assimilation, de toute évidence, était un phénomène complexe, un processus qui s'étalait sur plusieurs années et qui permettait à beaucoup de jeunes et d'adultes de passer ainsi d'une communauté linguistique à une autre. L'étape intermédiaire étant une phase de bilinguisme, plusieurs jeunes se définirent comme des « bilingues », certains croyant même posséder une « culture bilingue ». D'ailleurs, plusieurs jeunes nous dirent explicitement qu'ils arrivaient mieux à s'identifier à la majorité anglaise de leur province qu'à leur propre groupe culturel français.

Les problèmes de la langue

L'assimilation a déjà causé des dégâts graves au sein des communautés françaises du Canada. Environ 30 % des jeunes de langue maternelle française, dans les neuf provinces anglaises, n'ont plus le français comme langue de communication à l'âge adulte. Le taux, évidemment, varie énormément selon les provinces, mais aussi selon les régions à l'intérieur d'une même province. Les attitudes et les comportements des jeunes, bien révélés dans *Un avenir incertain*, le troisième tome du projet *Vision d'Avenir*, confirment l'envergure du problème de l'assimilation. L'incertitude évoquée dans le titre même de cette étude souligne le manque d'identité et d'appartenance qu'une grande partie de la jeunesse du Canada-Français ressent vis-à-vis sa langue et sa culture. Dans plusieurs secteurs importants de la vie (les affaires, le gouvernement, les sports), l'usage du français paraît secondaire ou inexistant. Partout, les jeunes ont répété que la musique et les sports constituaient deux activités importantes dans leur vie et partout, ils ont rapporté que ces activités se déroulaient surtout en anglais. Enfin, les mariages mixtes, dont 80 % des enfants deviendront anglophones, augmentent très rapidement dans toutes les parties du Canada, mais principalement dans les endroits où justement les groupes minoritaires sont faibles. On voit donc que la famille, l'église, les loisirs, les sports, la musique ne jouent plus aujourd'hui, comme ils l'ont fait autrefois, en faveur du français. Il reste, parfois, l'école ou les parents, ce qui est bien peu pour maintenir une langue chez un jeune.

Les pressions en faveur de l'assimilation jouent partout. Malgré le bilinguisme officiel instauré à travers le Canada après 1969, il faut être bien optimiste pour croire que le français jouit dans notre pays du même statut que

l'anglais. Le statut inférieur de la langue française, reléguée au deuxième rang dans les activités importantes de la vie (dans les gouvernements provinciaux, même fédéral, dans le monde du travail, en éducation, dans l'affichage), contribue à son abandon par les jeunes qui fuient les équipes perdantes. L'hégémonie culturelle de l'anglais en Amérique du Nord vient renforcer ces pressions dans la vie quotidienne, dans les médias omniprésents, dans la musique populaire. En milieu minoritaire, la pression des pairs, l'exogamie, la joyeuse confusion entretenue entre l'école française et l'école d'immersion, tous ces facteurs contribuent à augmenter l'assimilation.

Pourquoi s'étonner ensuite si les jeunes choisissent l'anglais comme langue d'expression, langue perçue comme *cool*, moderne, prestigieuse? Le français ne s'utilisant plus qu'à l'école (et encore!), parfois à la maison et à l'église, on assiste à la fossilisation du français et à la diffusion de l'idée qu'il s'agit là d'une langue sclérosée, réfractaire au progrès, confinée aux tourtières et à la tarte au sucre. En plusieurs endroits, les jeunes entendent si peu de français qu'ils éprouvent de plus en plus de difficulté à le parler convenablement. Si, par surcroît, on leur crie sans cesse qu'ils « parlent mal », qu'ils « n'ont pas un bon français », qu'ils « sont anglicisés », « qu'ils ont un accent », on leur fournit encore d'autres raisons de passer à l'anglais. Pourquoi ne pas rappeler ici le commentaire d'un ministre provincial acadien nous expliquant que jeunes, ses copains et lui parlaient l'anglais à l'Université Sainte-Anne parce que leurs professeurs québécois et français « riaient de notre accent »? Ainsi, parler français, à la fin du compte, demande toujours, pour les jeunes, un effort supplémentaire. L'absence d'espaces français, la nécessité de se battre continuellement pour obtenir des services en français, la dégradation de la maîtrise de la langue comme moyen d'expression, voilà autant de facteurs qui permettent de mesurer l'ampleur du problème.

Ainsi s'installe, en milieu minoritaire, un monde diglossique où le français n'a de place qu'à l'école et à la maison (parfois à l'église), mais où tous les grands secteurs de la vie, la « vraie vie » comme on dit, utilisent l'anglais.

Ceux qui cherchent à valoriser l'usage du français se heurtent inévitablement à des problèmes d'attitudes et de perceptions. Pour le jeune, le français est une langue de contrainte, imposée par les autorités (les parents, les professeurs, les religieux). Pire, on leur impose une langue que beaucoup de jeunes estiment de deuxième ordre. Le statut socio-économique des personnes qui parlent le français renvoie souvent l'image que cette langue se parle entre démunis, entre pauvres, entre gens moins éduqués. Pour beaucoup, le français se caractérise par son aspect vétuste, dépassé. Toutes ces perceptions contribuent à faire du français une langue méprisée, contraignante, secondaire. Ajoutez à tout cela que le français semble n'être qu'une langue de revendication, cheval de bataille de tout ce qu'il y a de plus grouillant parmi les éternels revendicateurs regroupés dans toutes les asso-

ciations canadiennes, depuis la Fédération des francophones hors Québec jusqu'aux mouvements de jeunes comme la Fédération des jeunes Canadiens français. En face de ces protestataires « plaignards », se dresse l'anglais, langue de prestige, langue de richesse, langue de pouvoir, langue de succès. Avec de telles attitudes, les comportements des jeunes n'ont rien pour nous étonner.

Qui défend l'usage du français? La famille d'abord, où se transmet la « langue maternelle ». Mais la famille pourra de moins en moins jouer ce rôle car plus un milieu est minoritaire, plus le nombre de mariages exogames est grand. Et les mariages exogames produisent des enfants de langue anglaise. En outre, le nombre de familles monoparentales augmente aussi beaucoup, ce qui pose le problème des garderies, qui ne sont pas toujours en mesure de fournir des services en français; de même, il faut noter dans les familles l'absence de plus en plus fréquente des grands-parents, autrefois instrument important de continuité linguistique et culturelle. Enfin, l'analphabétisme atteint des taux très élevés dans les populations françaises du Canada, ce qui augmente aussi les difficultés des familles à transmettre la langue.

Les écoles peuvent jouer un rôle important dans la transmission de la connaissance de la langue, mais elles deviennent elles-mêmes, en certains endroits, des foyers d'assimilation si elles se transforment en milieux mixtes ou bilingues. D'un bout à l'autre du pays, tout le monde a répété que les institutions bilingues sont des « nics » d'assimilation. Les écoles françaises sont souvent obligées, suite à l'article 23 de la Charte ou à cause de politiques gouvernementales, d'accueillir dans des écoles françaises des enfants ne parlant pas la langue française. De plus, beaucoup de parents anglophones, les « ayants droit », se servent des écoles françaises pour faire apprendre le français à leurs enfants, ce qui retarde le progrès des enfants de langue maternelle française. Ainsi, la présence de ces petits anglophones assurent à l'anglais un rôle de langue de communication dans la cour de l'école, quand ce n'est pas dans la classe même. C'est un autre aspect de la « berlitzification » du Canada-Français, processus par lequel les institutions culturelles du Canada-Français deviennent, dans certaines circonstances, des écoles de langue au service de la majorité anglaise.

Pour rendre les écoles plus aptes à jouer leur rôle dans la transmission de la langue, elles doivent être linguistiquement homogènes et assurer de nombreuses activités parascolaires en français (sports, arts, théâtre, musique, loisirs et autres). L'animation culturelle, réclamée souvent, représente donc un besoin criant dans les écoles minoritaires. En certains endroits, la formule des écoles sociales et communautaires a permis d'apporter une plus grande vitalité à l'institution en intégrant dans un même édifice plusieurs activités (enseignement, garderie, bibliothèque et autres). En fait, beaucoup de jeunes ont dit que l'école ne leur fournissait pas un accès adéquat aux produits culturels et ils ont reproché aux écoles de ne pas leur faire connaître les héros ou les modèles appartenant à leur propre

communauté. On ne les initie pas suffisamment aux succès (économiques, sportifs, culturels) des membres de la communauté française au Canada. Partout, la Commission a entendu répéter qu'il manque d'outils pour faire connaître l'histoire, le patrimoine, la culture et les arts et la vie économique des diverses parties du Canada-Français. Il appert donc que les écoles ont deux grands défis à relever, le premier étant de proposer aux élèves un environnement en français, le second, d'initier les élèves à leur culture.

La question des loisirs est revenue partout. Si les centres culturels ont connu un certain développement dans les communautés plus nombreuses, il reste que c'est généralement en anglais que se déroulent les activités sportives. On a parlé très élogieusement des Jeux d'Acadie, au point où la Commission a proposé qu'on organise les Jeux du Canada-Français afin de favoriser la création d'infrastructures sportives de langue française à travers le pays. Les lauréats de ces jeux pourraient ensuite représenter le Canada aux compétitions internationales de la francophonie.

Quant à la musique anglaise, elle règne partout, mais surtout parce que c'est la seule disponible. Dans les communautés minoritaires, les disquaires sont aussi rares que les libraires. Pour entendre de la musique en français, il reste la radio et la télévision. Dans les deux cas, nous avons entendu énormément de plaintes contre les services disponibles. Les radios communautaires, encore rares au pays, ont commencé à s'installer au Nouveau-Brunswick et en Ontario et permettent d'espérer beaucoup de succès. Quant à la radio d'État, elle est appelée à jouer un rôle important dans les communautés régionales, même si certaines régions sont encore mal desservies. Les stations régionales de la radio sont en général appréciées pour leur programmation locale, moins pour les émissions du réseau trop exclusivement centrées sur Montréal et le Québec. Quant à la télévision d'État, elle n'est pas disponible partout. Par exemple, il n'existe pas une seule station de télévision exclusivement franco-ontarienne. Dans le cas de la télévision, on a aussi décrié très vigoureusement le caractère « québécois » du réseau « national » de Radio-Canada. Beaucoup d'animateurs de Montréal s'adressent spontanément « aux Québécois » alors que Radio-Canada diffuse ses émissions de Halifax à Vancouver. Cette vision étroite du Canada-Français en a même poussé quelques-uns à réclamer une division de Radio-Canada, pour mieux distinguer les émissions qui s'adressent seulement au Québec et celles qu'on destine à l'ensemble du pays. Les jeunes ont reproché deux choses à cette télévision qui semble venir « d'ailleurs » : elle ne reflète pas leur communauté et elle ne renvoie pas une image à laquelle ils peuvent s'identifier.

Enfin, le monde du travail est sûrement un des secteurs les plus difficiles à pénétrer. Il existe ici et là des entreprises fonctionnant en français et avec succès, mais elles restent des cas d'espèce. Notons toutefois que le mouvement des Caisses populaires a percé presque partout au Canada-Français et que les diverses fédérations régionales, au Québec et ailleurs, semblent

entretenir une collaboration avantageuse. Dans certaines industries primaires (la pêche en Acadie, le bois en Ontario, l'agriculture dans l'Ouest), le français a parfois une place, mais celle-ci reste modeste. Mais tout, ou presque, reste à faire dans le domaine économique.

Une partie de la solution dépendra des relations entre le Canada-Français et la majorité anglaise au Canada. Les commissaires ont été étonnés d'entendre aussi souvent des jeunes répéter qu'ils avaient été « intimidés », ou victimes de discrimination, ou « humiliés » en public parce qu'ils parlaient français. Nous n'avions pas prévu que ce sujet reviendrait si souvent. Presque partout, on s'est plaint que la majorité ne faisait pas preuve de compréhension vis-à-vis de sa minorité, encore moins de générosité. Il suffit de regarder la parcimonie avec laquelle les gouvernements provinciaux appliquent, grain de sable par grain de sable, les droits constitutionnels de leur minorité française (par exemple, l'article 23 de la Charte), pour comprendre d'où peut venir l'idée que les majorités anglaises ne sont ni sympathiques ni généreuses. Où, en dehors du Nouveau-Brunswick, le français jouit-il d'un véritable statut d'égalité? Les gouvernements provinciaux, partout, font preuve d'une absence de politiques d'aide ou de développement de leur minorité.

La culture

Il ne manquait ni de mémoires, ni de témoins, ni d'exemples pour mettre en évidence l'ampleur du problème de la langue. Est-il possible de surmonter cette situation?

La Commission a vite compris qu'on aurait tort de voir dans « l'assimilation » un simple problème de langue. L'usage du français n'a finalement de sens que comme moyen d'expression d'un ensemble de valeurs, de croyances, de pratiques, d'attitudes. C'est dire que la langue est un élément de la culture et que l'assimilation linguistique n'est que le symptôme d'un problème beaucoup plus fondamental. Car il faut examiner la question du français dans son contexte général. On ne sauvera pas le français tout seul, si l'on ne parvient pas à maintenir la culture qui en justifie l'emploi.

Or tout le monde parle, dans les ministères de l'Éducation et dans les associations d'éducateurs, de l'enseignement de la langue. Mais qui s'occupe de la culture? Partout, les jeunes ont répété qu'ils avaient le sentiment de ne pas connaître leurs origines, leur passé, leur communauté et ses héros, qu'ils souffraient de ne pouvoir s'identifier et participer à leur communauté culturelle. Ils se sentaient déracinés, déshérités. À juste titre d'ailleurs, puisque l'identité repose sur la mémoire, sur la connaissance de ses antécédents, sur la réconciliation de sa vie de tous les jours avec ses origines et l'expérience historique de la communauté à laquelle chacun appartient. La question qui se pose donc est de savoir comment une culture est transmise d'une génération à l'autre. Des douzaines et des douzaines de

groupes de jeunes, dans toutes les régions du pays, ont exprimé les difficultés qu'ils éprouvent même à accéder à la connaissance de leur culture. Comment pourrait-on le faire s'il n'existe pas d'institutions (la famille, l'école, l'église, les loisirs, l'économie, etc.) aptes à transmettre la partie héritée de la culture, en même temps que les outils, les connaissances et les moyens de participer pleinement à la vie actuelle, contemporaine, moderne? Nous touchions là une question fondamentale, plus que la langue elle-même qui concerne l'identité, l'appartenance, les valeurs, la créativité, la mémoire.

En parlant de culture, il est vite apparu que la jeunesse semblait surtout détester le caractère vétuste de ce qu'on appelle généralement la « culture ». Tous réclamaient une culture « moderne », résolument tournée vers l'avenir. Trop souvent, les jeunes gardent l'impression que tout ce qui touche à la science, à la technologie, aux communications de masse, au monde du travail, à la richesse, bref à tout ce qui compte et qui est moderne est anglais. Même dans le domaine des arts, on a l'impression que les vieilles traditions sont françaises (les ceintures fléchées et les danses carrées), alors que la création artistique, la peinture, la danse moderne, le cinéma, la télévision, que toutes ces activités se déroulent en anglais.

Or la culture doit justement comporter ces deux aspects à la fois. D'une part, elle est le reflet du passé, elle nous transmet ce que nous héritons du passé, le fruit des efforts des générations précédentes, notre patrimoine; d'autre part, elle doit faire place au changement, à l'avenir, ce qui est la part de l'adaptation, de la créativité, artistique ou autre. La culture doit faire partie d'un projet d'avenir auquel les jeunes (et les autres) peuvent se rallier. Ainsi, la culture est à la fois continuité et ouverture sur l'avenir.

Cette modernité, pour s'actualiser, suppose cependant un accès à la culture française. Pour participer pleinement à cette culture moderne, pour la partager et y accéder, il importe de pouvoir se brancher sur cette culture, ses productions, ses manifestations. Or les supports de la culture ne sont pas toujours disponibles. Dans les plus grandes communautés, les moyens d'action sont parfois nombreux, mais dans les petites, ils font défaut. Les médias électroniques manquent souvent et les câblodiffuseurs ne transmettent pas toujours les chaînes françaises dans les régions où la population française est moins nombreuse. De même, les autres supports culturels, les institutions d'enseignement, la presse, les centres culturels, les loisirs et autres, sont souvent inexistantes.

Où un jeune pourra-t-il même voir des périodiques en français s'il vit à l'extérieur du Québec? Où pourra-t-il même acheter une cassette de musique française? Où connaîtra-t-il les auteurs, les inventeurs, les penseurs de la culture française ou même canadienne-française? Où achètera-t-il des livres en français? Il existe un grave problème d'accès aux produits culturels. Ceux qu'on consomme doivent refléter ce que nous sommes, mais en même temps nous relier aux autres personnes (créateurs, artistes de tout genre) qui partagent la même culture.

Les outils de la culture, comme reflet et comme miroir, posent finalement le problème fondamental. L'appartenance, peut-être le sentiment humain le plus fort, forme la base de l'identité de la personne. Toute connaissance, finalement, est-elle autre chose qu'une réflexion sur notre propre expérience humaine? La culture repose sur un passé, sur une histoire, sur une continuité, elle réunit une communauté qui possède une expérience commune, une vie collective, un projet d'avenir global. Sur quoi se fondent ces sentiments d'appartenance, sinon sur une connaissance collective de ce que la communauté a été et sur ce qu'elle veut être? La culture est héritage et projet d'avenir, mais l'identité repose sur un sentiment d'appartenance.

Or plusieurs facteurs compromettent l'affirmation d'une identité claire. On peut citer, en particulier, les pressions énormes qu'exercent sur les jeunes l'américanisation, un phénomène mondial, et les fortes pressions de l'anglicisation. Pour résister, que propose-t-on aux jeunes? Les institutions en place, avec des moyens plus ou moins considérables, tentent avec peine de transmettre la culture à la jeune génération.

Parmi les facteurs de désintégration, citons l'aliénante et l'in vraisemblable culture « francophone ». D'abord terme linguistique diffusé par le Secrétariat d'État, suite à la Loi sur les langues officielles, l'adjectif « francophone », qui ne décrivait au départ qu'une compétence linguistique, en est venu à définir, dans certains milieux, toute une communauté qui n'a plus rien de spécifique. Fini le Canada-Français. Finie l'Acadie. Fini l'Ontario français. On nage partout dans la « francophonie », terme si peu significatif qu'il peut à la fois décrire un Chinois parlant le français au Caire (c'est un « francophone » puisqu'il parle français) qu'un Indien parlant le français au Brésil. Réduire tout le Canada-Français à une « collection francophone », c'est lui proposer une image de lui-même aliénante, ancrée ni dans le temps ni dans l'espace, c'est en somme nier, dans sa spécificité même, l'existence de la communauté historique et française qui vit au Canada depuis quatre siècles. Assumée par les victimes elles-mêmes, cette dégradation représente une aliénation, traduit une honte de soi, constitue un reniement de son passé et de son existence comme communauté. L'opposition des Québécois au terme « Canadien-Français » explique la disparition de ce terme sur les ondes de Radio-Canada et dans la fonction publique fédérale. Ainsi naquit le désignation doublement aliénante de « francophones hors Québec ».

Seule une culture peut forger une identité. Cette culture doit être moderne, vivante, ouverte sur l'avenir en proposant à ses jeunes générations une vision du monde, des modèles de comportement, des expressions contemporaines de la communauté. La continuité assure l'identité, l'appartenance. La Commission s'est donc interrogée sur la manière de transmettre la culture d'une génération à l'autre. Comment favoriser chez les jeunes l'acquisition de leur culture, l'émergence de leur identité, l'affirmation de leur appartenance, leur intégration à la communauté culturelle? Il est devenu de plus en plus évident que le succès de ces démarches dépend en très grande partie de l'existence d'institutions.

Les institutions

Les institutions représentent des relations permanentes entre les personnes. Elles englobent toutes les formes de relations, depuis celles que la famille entretient jusqu'aux activités les plus banales. C'est justement le rôle de ces institutions à la fois d'assurer le maintien de l'héritage commun tout en permettant une adaptation à la modernité. On a partout décrié le caractère vétuste, démodé, inanimé de ce qu'on présentait aux jeunes en guise de culture française. La ceinture fléchée et les tourtières, ça ne peut satisfaire personne, surtout pas les jeunes. Mais comment s'adapter aux conditions modernes de la vie et le faire en français?

C'est une question qui relève des institutions. Celles-ci prennent la forme d'organismes, d'activités, de relations, formant un tout cohérent. Ainsi se crée un ensemble de faits, de gestes, d'actions, de relations qui permettent aux personnes de participer pleinement à la vie en société. Les institutions assurent la continuité des valeurs et de la culture d'une part, et l'adaptation, par des emprunts ou des changements, aux conditions nouvelles d'autre part. Ainsi, il nous a semblé que l'assimilation des jeunes résultait en bonne partie de l'absence de moyens pour transmettre la culture puisqu'il est impossible de valoriser une langue qui n'a ni utilité ni valeur artistique. Quand on empêche les jeunes d'acquérir leur culture, on les prépare à perdre aussi leur langue. Une fois la culture disparue, la langue disparaît sans difficulté, rapidement.

De manière plus concrète, vouloir arrêter l'assimilation, c'est préconiser des moyens pour assurer la transmission de la culture, dans le cadre des institutions les plus fondamentales de la vie en société, c'est-à-dire la famille, l'école, la vie religieuse, les loisirs, le travail. Ce sont les institutions qui permettent l'affirmation de la culture et donc de la langue. Puisque la Commission voyait dans la culture la voie royale pour assurer la protection de la langue, il allait de soi que les institutions joueraient un rôle essentiel pour le maintien de la culture. Mais quelle culture? Le monde de l'éducation doit ici jouer un rôle critique, devenir le vecteur principal de la transmission de la culture. Cet héritage, il est français, il s'est adapté au Canada, enfin il a été enrichi, depuis quatre siècles, par tous les groupes qui en ont fait partie. La multiplicité des cultures peut nous inviter à un plus grand respect des gens d'autres origines qui viennent s'intégrer dans nos communautés en les enrichissant; il faut les accueillir, les intégrer, mettre à profit leurs expériences. Mais cet accueil ne doit pas transformer le Canada-Français en une Babel de la culture. Il serait suicidaire de favoriser un multiculturalisme qui, comme un cheval de Troie, traduirait la volonté de nier la communauté historique que constitue le Canada-Français. Certains souffrent d'une telle amnésie ou poussent l'inconscience à un point tel qu'ils s'imaginent que la « francophonie » a commencé avec l'arrivée de la dernière vague d'immigrants « francophones ».

Il est apparu à la Commission que le problème de l'assimilation provenait d'un ensemble de facteurs, certains imposés par les conditions du milieu (disponibilité des services en français, possibilité de vivre en français dans sa famille, à l'école, à l'église, au travail, dans les loisirs, les sports, les arts). D'autres conditions dépendent d'actions que les communautés, localement, peuvent entreprendre pour se doter de moyens de conserver leur culture. De sorte que, chacun en convient, il n'y a pas de solution facile et il n'a pas fallu grand temps pour se rendre compte que, devant ce problème complexe, il n'y a pas de panacée ni de solution simple, mais un ensemble de mesures que la communauté peut prendre.

Les associations provinciales ont, chacune dans son milieu, mis en place diverses mesures. Beaucoup ont trait à l'éducation : la gestion scolaire, la création de garderies, d'écoles, de collèges et d'universités de langue française. Mais les communautés s'intéressent aussi aux services communautaires et sociaux, au secteur de la santé, à l'économie et au développement global de ces différentes minorités. La situation, en bien des endroits, n'est pas reluisante, mais des efforts se font. Il est important qu'une plus grande solidarité soutienne ces efforts, appui d'autant plus important que les communautés sont petites ou isolées. Trop de groupes ont le sentiment d'être oubliés, abandonnés et laissés pour compte. On a souvent rappelé qu'autrefois, par le biais du clergé et des élites, on avait le sentiment de faire partie d'une même nation, le Canada-Français, alors qu'aujourd'hui il y a hésitation sur l'identité qu'on désire arborer.

La remise en place d'un sentiment pancanadien d'appartenance, de complémentarité a donc semblé de toute première importance. Il faut résister aux replis identitaires qui, partout, minent les solidarités et augmentent les sentiments d'aliénation. Une visite, même brève, dans chaque province allait pourtant sensibiliser davantage les membres de la Commission à la réalité du Canada-Français. Le nouveau Canada-Français, de préférence avec le Québec comme participant majeur, doit proposer aux jeunes un projet d'avenir où ils pourront s'épanouir.

Ce dont les communautés doivent se doter, ce sont de plans stratégiques de développement. La Commission sait que les solutions doivent s'adapter aux différentes communautés dont les besoins varient, mais en identifiant les secteurs prioritaires, les plus sensibles stratégiquement, les communautés se donneront de meilleurs outils de développement. Dans le cas des jeunes, en tout cas, il semble bien qu'un réseau canadien de distribution des produits culturels, notamment pour la musique, s'impose de toute urgence. De même, le développement d'infrastructures sportives, peut-être par le biais des réseaux scolaires, semble prioritaire. Puisque le Canada-Français souffre d'injustices historiques perpétrées contre lui, la stratégie de développement doit reconnaître le besoin de rattrapage et de récupération car la communauté porte encore les marques de ses malheurs passés (sous-scolarisation, analphabétisme, salaires inférieurs, taux de décrochage élevé).

Conclusion

Le projet d'avenir du Canada-Français doit avoir comme moyen d'intervention, à court terme, la mise sur pied d'institutions françaises dans tous les secteurs d'activités, dans toutes les régions, partout où la chose est possible. Construire l'avenir du Canada-Français, c'est lui donner les structures dont il aura besoin pour se développer et participer pleinement à la vie du pays. La dualité linguistique est un principe qui reconnaît l'existence de deux communautés au Canada, de deux « nations » selon la terminologie d'autrefois. Le Canada-Français représente un des deux peuples fondateurs de 1867; il constitue une réalité culturelle enracinée dans quatre siècles d'histoire que les événements des deux dernières décennies ont ébranlée sans faire disparaître. Issue de la Nouvelle-France, partageant une même culture, une même langue avec des accents différents, un passé commun, une expérience historique ancienne, la communauté française du Canada existe aujourd'hui dans toutes les provinces canadiennes.

C'est avoir une courte vue des choses que de condamner à la disparition, à la mort culturelle, un million de personnes de culture française vivant à l'extérieur du Québec. Il existe un très grand nombre d'associations de jeunes ou d'adultes qui se comportent en sentinelles et luttent pour conserver leur culture, chez eux, partout à travers le Canada. En des milliers d'endroits, comme des phares allumés sur tout le pays, des communautés françaises marquent les lieux où s'épanouit la culture française. Ces communautés savent mieux que quiconque ce qu'il en coûte pour rester français et comme, en cette matière, elles ne donnent pas de leçon, il serait bien importun de prétendre leur en donner. Il est facile de condamner, statistiques en main, des communautés entières à la disparition culturelle, mais il est difficile de le faire quand on a vu, en chair et en os, les personnes qui connaissent quotidiennement les difficultés de continuer à vivre en français. Elles travaillent dans des conditions culturelles souvent héroïques, mais jamais avec le sentiment du désespoir. Ce ne sont pas des « cadavres encore chauds ». Personne n'a le droit de décider pour elles que le combat est terminé. Après deux siècles, qui peut dire que le temps est venu de tout abandonner et de se replier sur le carré québécois?

L'Avenir devant nous, pour reprendre le titre du dernier volume de *Vision d'Avenir*, il est à la mesure de nos rêves, de ce que nous voulons devenir. Notre démarche s'inscrit dans une lutte séculaire pour maintenir notre communauté. Pour tout résumer, empruntons des images saisissantes de Baudelaire qui, en parlant des poètes, écrivit :

C'est un cri répété par mille sentinelles,
Un ordre renvoyé par mille porte-voix,
C'est un phare allumé sur mille citadelles.

Ce dernier vers, surtout, me fournit l'image que j'ai rapportée de cette riche expérience à travers le Canada-Français. Les communautés françaises ont

souvent l'allure de citadelles sur lesquelles les phares de la culture française illuminent les environs. Le grand projet historique du Canada-Français continue.

NOTES

1. Comme le veut l'histoire et conformément à la volonté de la Commission d'affirmer nettement et explicitement l'unité de cette aire culturelle, nous écrivons toujours le « Canada-Français » et les « Canadiens-Français » ou « Canadiennes-Françaises », avec majuscules et trait d'union. Notre nom nous appartient, il ne revient pas à d'autres de le réécrire.

2. La Commission se composait de Mmes Lyne Michaud (Ontario), Aline Bandet-Lafrenière (Saskatchewan), Denise Samson (de la Nouvelle-Écosse, décédée à l'été de 1991) et de MM. Kevin Barley (Nouveau-Brunswick), Daniel Dallaire (Alberta) et Rino Volpé (Nouveau-Brunswick). La coprésidence de la commission était

assurée par Mme Aline Taillefer-McLaren (Manitoba) et par l'auteur. M. Roger Bernard était directeur de la recherche à *Vision d'Avenir*. Au cours de ses travaux, la Commission reçut l'appui logistique et matériel de Mmes Jacinthe Morin et Danielle Benoît ainsi que de M. Mathieu Brennan.

3. Le rapport de la Commission, *L'Avenir devant nous. La jeunesse, le problème de l'assimilation et le développement des communautés canadiennes-françaises. Rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation* (Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, « Vision d'Avenir » IV, [1992], 161 p., fait suite aux trois études préparées par M. Roger Bernard, le directeur de la recherche à « Vision

d'Avenir » : *Le Déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec 1980-1989* (Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, « Vision d'Avenir » I, [1990], 198 p.), *Le Choc des nombres. Dossier statistique sur la francophonie canadienne 1951-1986* (Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, « Vision d'Avenir » II, [1990], 311 p.) et *Un avenir incertain. Comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français* (Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, « Vision d'Avenir » III, [1991], 279 p.). Ces quatre volumes tracent une image détaillée de la question de l'assimilation chez les jeunes du Canada-Français.